

Concept de formation postgraduée du Service d'orthopédie et traumatologie du Département de l'appareil locomoteur du CHUV

Table des matières

1	Informations relatives à l'établissement de formation postgraduée	2
1.1	Coordonnées de l'établissement de formation	2
1.2	Etablissement de formation en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur reconnu par la FMH pour l'obtention du titre de spécialiste	2
1.3	Caractéristiques particulières de l'établissement de formation	2
1.4	Patients hospitalisés et consultations ambulatoires	2
1.5	Réseau de formation postgraduée	3
1.6	Groupement de formation postgraduée.....	4
1.7	Coopération informelle avec d'autres institutions, en termes de formation postgraduée	4
1.8	Nombre de postes pour les médecins en formation postgraduée (taux d'occupation d'au moins 50%).....	5
2	Equipe médicale	5
2.1	Responsable de l'établissement de formation (médecin responsable de la formation)	5
2.2	Suppléants	5
2.3	Coordinateur de la formation postgraduée, si différent du responsable de l'établissement de formation	5
2.4	Autres médecins cadres impliqués dans la formation postgraduée	5
2.5	Rapport médecins en formation / médecins formateurs (chacun à 100%) dans le service	6
3	Mise au courant lors de l'entrée en fonction.....	6
3.1	Accompagnement personnel	6
3.2	Service de garde.....	6
3.3	Administration	6
3.4	Mesures en faveur de l'assurance-qualité et sécurité des patients.....	7
3.5	Directives spécifiques à la clinique.....	7
4	Contenu de la formation postgraduée	7
4.1	Contenu de la formation postgraduée théorique	7
4.2	Contenu de la formation postgraduée pratique / chirurgicale.....	7
4.3	Possibilités de rotation.....	8
4.4	La formation théorique structurée en interne comprend :	8
4.5	Formation structurée en externe	8
4.6	Bibliothèque	9
4.7	Recherche.....	9
4.8	Modes d'enseignement.....	9
5	Evaluations	9
5.1	Evaluations en milieu de travail (EMiT) : Mini-CEX / DOPS.....	9
5.2	Entretiens.....	9
5.3	Evaluations	9
6	Candidature	10
6.1	Date(s) pour déposer une candidature	10
6.2	Adresse pour déposer une candidature par courrier postal	10
6.3	Documents à joindre à la candidature	10
6.4	Critères de sélection / conditions requises pour être engagé	10
6.5	Déroulement de la procédure de sélection	10
6.6	Contrat d'engagement	10
7	Gestion et traçabilité	11

1 Informations relatives à l'établissement de formation postgraduée

1.1 Coordonnées de l'établissement de formation

Service d'orthopédie et de traumatologie du CHUV
 Département de l'appareil locomoteur
 Av. Pierre-Decker 4
 1011 Lausanne
 Tél. +41 (0) 21 314 93 60

1.2 Etablissement de formation en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur reconnu par la FMH pour l'obtention du titre de spécialiste

En orthopédie : catégorie A
 En traumatologie : catégorie 1

1.3 Caractéristiques particulières de l'établissement de formation

Le Service d'orthopédie et traumatologie du CHUV (Centre Hospitalier Universitaire Vaudois) prend en charge l'ensemble des affections traumatiques et dégénératives de l'appareil locomoteur des patients adultes. Regroupés par pôles de compétences (épaule, coude, hanche, genou, pied, cheville, orthopédie et traumatologie du sport, infections de l'appareil locomoteur, oncologie de l'appareil locomoteur, traumatologie adulte, géronto-traumatologie, polytraumatismes), nous assurons des prestations de pointe grâce aux techniques diagnostiques et chirurgicales les plus récentes.

Grâce à un système de rotations planifiées & mois pour les médecins assistant et 12 mois pour les chefs de clinique), les médecins en formation accèdent à toutes les sous-spécialités. En outre, des tournus de six mois sont organisés au sein de l'Unité pédiatrique de chirurgie orthopédique et traumatologique (UPCOT), du Centre de la Main et de l'Unité spinale du CHUV.

ROTATIONS ANNEES 1-3 Médecins assistant				ROTATIONS ANNEES 6-7 Chefs de clinique	
	ANNEE 1 PROBATOIRE	ANNEE 2	ANNEE 3	ANNEE 6	ANNEE 7
POSTE 1	TRA 1	Prothétique genou	Septique	TRA 1	Pied
POSTE 2	TRA 2	Pied	Oncologie/TRA	TRA 2	Epaule
POSTE 3	TRA 3	Hanche	Rachis	TRA 3	Septique
POSTE 4	TRA 4	Epaule	Main-poignet	TRA 4	Genou ligamentaire
POSTE 5	TRA 5	Genou ligamentaire	UPCOT	TRA 5	Prothétique
	TRA 6				
	Septique 2				

	Traumatologie
	Orthopédie
	Externe

En tant que membre d'un établissement universitaire, le service d'orthopédie et traumatologie participe également à l'enseignement pré- et post-gradué des médecins et développe des activités de recherche clinique et fondamentale de pointe, en particulier par le biais de collaborations avec le CHUV et l'EPFL (Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne) :

- Unité de thérapie régénérative : http://www.chuv.ch/dal/dal_home/dal-research/dal-unite-therapie-regenerative.htm
- Laboratoire de mesure et d'analyse des mouvements (LMAM) : <http://lmam.epfl.ch>
- Laboratoire de biomécanique en orthopédie (LBO) : <http://lbo.epfl.ch>

1.4 Patients hospitalisés et consultations ambulatoires

Orthopédie & Traumatologie Le Service OTR réalise plus de 5'000 interventions chirurgicales et 45'000 consultations par an

Urgences Le Service OTR assure une activité de garde sur site 24/24, 7/7 (un chef de clinique et un médecin assistant sont présents)

1.5 Réseau de formation postgraduée

Pour répondre de manière optimale aux nouvelles exigences réglementaires et contribuer à améliorer la qualité de la formation postgraduée, les médecins-chefs des Hôpitaux vaudois, valaisans et neuchâtelois ont créé, dès le 1^{er} mai 2014, un réseau de formation postgraduée.

Le réseau de formation Vaud-Valais-Neuchâtel poursuit trois objectifs principaux : réguler les admissions des candidats, coordonner la formation et planifier les rotations à effectuer durant la spécialisation. Il regroupe les Etablissements suivants :

Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique GHOL
Dr Michel Sadowski
Ch. Monastier 10
1260 Nyon

Ensemble Hospitalier de La Côte EHC
Dr Thomas Buchegger
Ch. du Crêt 2
1110 Morges

CHUV – DAL
Service d'orthopédie & traumatologie
Prof. Alain Farron
Av. Pierre-Decker 4
1011 Lausanne

Etablissements Hospitaliers eHnv
Dr Jean-F. Fischer
Rue Entremonts 11
1400 Yverdon

Hôpital Intercantonal de la Broye
Dr Antoine Eudier
Av. de la Colline 3
1530 Payerne

Hôpital Riviera Chablais
Dr Alain Akiki
1847 Rennaz

Centre Hospitalier du Valais
Hôpital de Martigny
Dr Beat Kaspar Moor
Rue de la Fusion 27
1920 Martigny

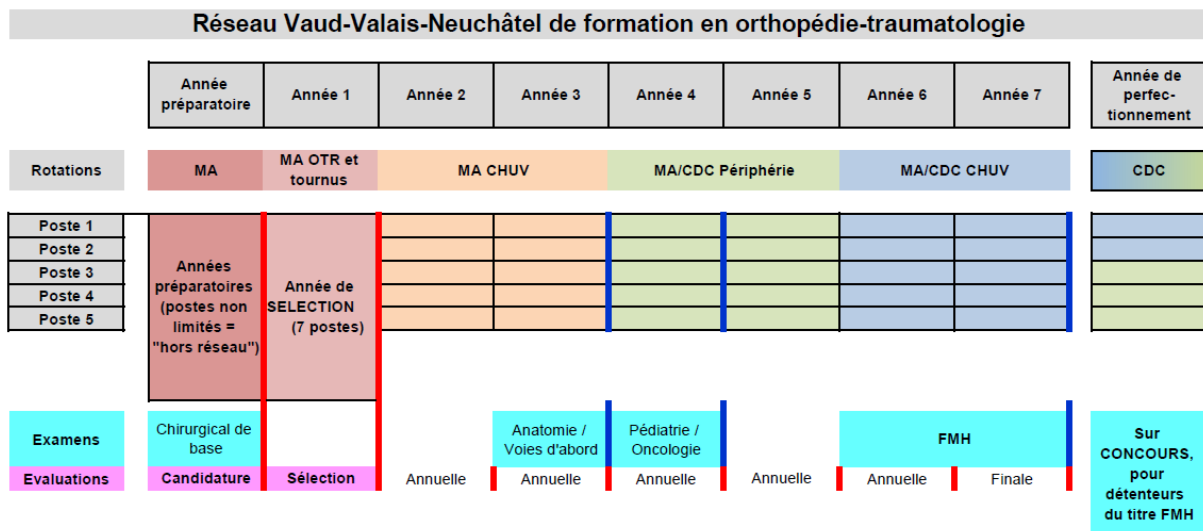
Hôpital Neuchâtelois
Service d'orthopédie & traumatologie
Dr Guillaume Racloz
Maladière 45
2000 Neuchâtel



- Quel est l'interlocuteur responsable du réseau de formation postgraduée ?
Professeur Alain Farron, Chef du Service d'orthopédie et traumatologie du CHUV à Lausanne.
- Descriptif de la collaboration
Le réseau comprend 37 postes et permet de former 5 médecins orthopédistes FMH en 7 ans. Les médecins effectuent des rotations (1 an comme médecin assistant au CHUV en année probatoire – 7 postes, 2 ans comme médecin assistant au CHUV en année

probatoire – 10 postes, 2 ans comme chef de clinique adjoint/chef de clinique en périphérie
10 postes, 2 ans comme chef de clinique adjoint/chef de clinique/ ou médecin assistant en
fin de formation au CHUV – 10 postes).

- L'accès à la formation dans le réseau est soumis aux trois conditions suivantes
 - Une année préparatoire (ou 2 ans au maximum) pour laquelle le nombre de postes n'est pas limité. Réalisée dans l'un des établissements du réseau, elle sera validée comme année de formation non spécifique, selon le règlement de formation post-graduée de la FMH
 - La réussite de l'examen chirurgical de base au cours de l'année préparatoire
 - Bilans positifs lors des évaluations périodiques
- Un comité de coordination du réseau (commission d'engagement), composé de 12 membres (médecins chefs du CHUV et de l'UPCOT et d'un médecin chef de chaque établissement partenaire), se réunit deux fois par année (mars et décembre) pour évaluer les dossiers, auditionner les candidats et sélectionner les 6-7 nouveaux médecins qui rejoindront le réseau au 1^{er} mai de chaque année. A l'issue de l'année probatoire, 5-6 médecins seront sélectionnés pour poursuivre la totalité de la formation dans le réseau.
- Les médecins gardent leur place dans le réseau et progressent d'année en année pour autant qu'ils remplissent les exigences requises (validation des années par le biais des évaluations biannuelles et réussites des examens intermédiaires selon le règlement de formation post-graduée de la FMH).
- Grâce à cette filière, il est proposé aux candidats :
 - Une porte d'entrée unique dans le cursus de formation
 - Une formation standardisée et en adéquation avec les exigences légales fédérales (FMH/ISFM)
- Une durée de formation limitée à 8 ans (maximum 9), avec possibilité de postuler pour 1 année supplémentaire de perfectionnement (hors poste de formation et réservé aux détenteurs du titre FMH)



1.6 Groupement de formation postgraduée

Le Service d'orthopédie et traumatologie du CHUV ne fait pas partie d'un groupement de formation postgraduée au sens de la nomenclature ISFM/FMH

1.7 Coopération informelle avec d'autres institutions, en termes de formation postgraduée

Le Service d'orthopédie et traumatologie du CHUV entretient des coopérations informelles et ponctuelles avec d'autres institutions de formation postgraduée suisses ou étrangères. Celles-ci se

concrétisent par le biais d'échanges/fellowships, destinés en principe aux chefs de clinique qui effectuent leur dernière année de formation ou qui ont quitté le réseau.

1.8 Nombre de postes pour les médecins en formation postgraduée (taux d'occupation d'au moins 50%)

- En chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur
Parmi les 37 postes du réseau, 27 postes (en général 17 postes de médecins-assistants et 10 postes de chefs de clinique / chefs de clinique adjoints, selon niveau de progression des médecins) sont localisés dans le Service d'orthopédie et traumatologie du CHUV (y compris UPCOT, Centre de la main et Unité spinale du CHUV)
- En tant qu' « année à option »
Il n'y a en principe pas de poste disponible dans le Service d'orthopédie et traumatologie du CHUV comme « année à option ».
- Postes en clinique
Les 24 postes de formation du Service d'orthopédie et traumatologie du CHUV sont réservés à l'activité clinique.
- Postes de recherche (clinique ou fondamentale)
Au sein du Service d'orthopédie et traumatologie, il n'y a pas de poste spécifiquement réservée et financé par le CHUV pour la recherche. Il est cependant possible d'engager ponctuellement des médecins pour la recherche par le biais de financements externes.

2 Equipe médicale

2.1 Responsable de l'établissement de formation (médecin responsable de la formation)

Professeur Alain Farron
Chef de service du Service d'orthopédie et traumatologie
Spécialiste FMH Orthopédie et traumatologie
Responsable du team épaule-coude
Taux d'occupation : 100%

2.2 Suppléants

Professeur Olivier Borens
Médecin-chef des Unités de traumatologie et de chirurgie septique
Spécialiste FMH Orthopédie et traumatologie
Taux d'occupation : 100%

Docteur PD MER Xavier Crevoisier
Médecin-chef de l'Unité d'orthopédie
Spécialiste FMH Orthopédie et traumatologie
Responsable du team cheville et pied
Taux d'occupation : 100%

2.3 Coordinateur de la formation postgraduée, si différent du responsable de l'établissement de formation

Docteur Frédéric Vauclair
Médecin associé
Spécialiste FMH Orthopédie et traumatologie
Responsable du team Traumatologie du membre supérieur
Taux d'occupation : 100%

2.4 Autres médecins cadres impliqués dans la formation postgraduée

Tous les médecins cadres du Service (cf. ci-dessous) participent activement à la formation des jeunes médecins :

Prof. Olivier Borens
Chir. septique et traumatologie
adulte

Dr Stéphane Cherix
Chir. orthopédique
oncologique

Prof. Xavier Crevoisier
Chir. de la cheville et du
pied

Prof. Alain Farron
Chir. épaule et membre supérieur

Dr Robin Martin
Genou ligamentaire

Dr Kevin Moerenhout
Traumatologie adulte,
Géronto-traumatologie

Dr Hoai Nam Trieu Ngo
Chirurgie ambulatoire et chirurgie
conservatrice du genou

Dr Eric Thein
Traumatologie adulte

Dr Julien Stanovici
Chirurgie de la hanche

Dr Frédéric Vauclair
Traumatologie du membre
supérieur

Prof. Julien Wegrzyn
Chir de la hanche et du genou

Prof. Pierre-Yves Zambelli
(TP 20%)
Chir. hanche et neuro-
orthopédie

2.5 Rapport médecins en formation / médecins formateurs (chacun à 100%) dans le service

11 médecins cadres spécialistes FMH Orthopédie et traumatologie mettent leurs compétences et connaissances au service des 27 médecins en formation.

3 Mise au courant lors de l'entrée en fonction

3.1 Accompagnement personnel

Les médecins assistants en formation dans le Service OTR sont attribués, par tournus de 12 mois aux Unités d'orthopédie et de traumatologie. Ils sont répartis dans les divers teams spécialisés au sein desquels ils bénéficient du soutien personnel d'un médecin cadre et d'un chef de clinique. Ce système leur permet d'acquérir une bonne formation de base et leur offre un aperçu de toutes les sous-spécialités. Un chef de clinique aîné est le représentant des médecins en formation et assure un soutien logistique direct à l'entrée en fonction.

3.2 Service de garde

- Garde du Service OTR
Les chefs de cliniques et médecins assistants sont astreints au service de garde (présence sur site), par tournus, 365 jours/an, à fréquence égale pour les nuits-WE-Fériés. Il existe 2 lignes de garde, la première assurée par les chefs de clinique/adjoint, la seconde par les médecins assistants. L'activité de garde, qui ne dépasse pas 12 heures consécutives, est obligatoirement suivie par un temps de repos minimal de 12 heures. Le chef de clinique/adjoint de garde voit personnellement des cas, en assure la prise en charge et supervise les patients vus par le médecin assistant. Il représente également le Service pour toutes les demandes d'avis ou de consultations urgentes émanant d'une entité externe.
- L'équipe de garde est complétée par
 - 1 médecin cadre de piquet, atteignable en permanence sur le téléphone mobile de fonction. Il supervise l'ensemble de la garde et en assume la responsabilité. Il dirige le colloque de garde du matin et organise, avec le chef de clinique, les activités de la garde. Le médecin cadre assure un piquet contraignant et, en cas de besoin (polytraumatisme), il intervient sur site au CHUV au maximum 20 mn après l'appel
 - 1 médecin assistant pour les visites le samedi (activité limitée à 12 heures/WE, compensée par un jour de congé durant la semaine)

3.3 Administration

Lors de la journée d'accueil, la Direction du CHUV présente notamment pour les nouveaux médecins :

- Les aspects légaux et le cadre institutionnel de la prise en charge médicale
- Le concept de la formation postgradué au CHUV
- Le soutien médical et la prévention

- Les applications informatiques (Soarian et Digistat). Des formations spécifiques avant l'entrée en fonction peuvent être organisées

Au sein du service OTR, un chef de clinique et une secrétaire assurent spécifiquement et exclusivement le soutien administratif pour tous les aspects liés à la formation

3.4 Mesures en faveur de l'assurance-qualité et sécurité des patients

Pour promouvoir la culture de la transparence et l'amélioration continue des prestations, l'Institution a développé une structure organisationnelle et créé un outil informatique (RECI : Recueil des Événements Critiques et Indésirables) qui permet de signaler (anonymement en cas de besoin) les événements potentiellement indésirables et d'en assurer le suivi.

Le Service d'orthopédie et de traumatologie applique rigoureusement toutes les procédures institutionnelles destinées à assurer la sécurité des patients (sign in et sign out chirurgical, team time out, etc.). Par ailleurs, tous les implants prothétiques sont saisis au bloc opératoire via le logiciel ad hoc (Digistat) directement dans le registre suisse des implants SIRIS.

3.5 Directives spécifiques à la clinique

Le Service d'orthopédie et de traumatologie prodigue des soins conformes aux pratiques publiées dans les revues scientifiques et applique les guidelines de prise en charge internationalement reconnues.

Pour des questions spécifiques, en particulier durant la garde, il est conseillé aux médecins du service de consulter les deux applications et le livre suivante :

AO-OTA Classifications : <https://aotrauma.aofoundation.org/Structure/education/self-directed-learning/reference-materials/classifications/Pages/ao-ota-classification.aspx>

Orthobullets : <http://orthobullets.com>

Miller's Review of orthopaedics

4 Contenu de la formation postgraduée

4.1 Contenu de la formation postgraduée théorique

La formation postgraduée théorique dispensée dans le Service d'orthopédie et de traumatologie du CHUV permet aux candidats d'acquérir toutes les connaissances selon les exigences de l'ISFM (Institut Suisse pour la Formation Médicale postgraduée et continue) : [Programme de formation postgraduée ISFM/FMH](#) et de Swiss Orthopaedics (Société suisse d'orthopédie et de traumatologie) : [Swiss Orthopaedics](#) pour l'obtention du titre de spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur.

4.2 Contenu de la formation postgraduée pratique / chirurgicale

La formation postgraduée pratique dispensée dans le Service d'orthopédie et de traumatologie du CHUV permet aux candidats d'acquérir toutes les compétences chirurgicales nécessaires à l'obtention du titre de spécialiste en chirurgie orthopédique et traumatologie de l'appareil locomoteur selon les exigences de l'ISFM (Institut Suisse pour la Formation Médicale postgraduée et continue) : [Programme de formation postgraduée ISFM/FMH](#) et de Swiss Orthopaedics (Société suisse d'orthopédie et de traumatologie) : [Swiss Orthopaedics](#)

Les formations théorique et pratique, réalisées sous la supervision directe des chefs de clinique et/ou des médecins cadres, comprennent, entre autre :

- Apprentissage de la prise en charge complète des patients hospitalisés dans les unités d'orthopédie et de traumatologie
- Anamnèses orthopédiques et status cliniques spécifiques

- Connaissances et évaluations des indications opératoires, choix des moyens diagnostiques et des traitements aussi bien interventionnels que chirurgicaux
- Activité chirurgicale : réalisation d'interventions de difficulté croissante sous supervision et assistance opératoire lors d'interventions complexes
- Surveillance post-opératoire
- Consultations (une à deux ½ journées par semaine)
- Participation aux consultations spécialisées et suivi du traitement conservateur des patients vus
- Le service de garde (cf. point 3.2.)
- Activité scientifique, recherche, publications, présentations aux congrès nationaux et internationaux

4.3 Possibilités de rotation

Durant les 3 années de formation au CHUV en qualité de médecin assistant du Service d'orthopédie et de traumatologie, des rotations sont possibles et planifiées en chirurgie de la main, en chirurgie spinale et en orthopédie-traumatologie pédiatrique (UPCOT).

4.4 La formation théorique structurée en interne comprend :

- Les colloques quotidiens
 - Colloque du matin avec remise de garde et des urgences. La participation de l'ensemble des médecins du Service est requise
 - Colloque du soir, par unité, avec revue des clichés radiologiques des patients hospitalisés et vus en consultation
- Les colloques hebdomadaires
 - 1 colloque théorique et du pli opératoire (y compris morbidité-mortalité) le jeudi matin
 - 1 journal club le mardi après-midi avec apprentissage de l'analyse critique de la littérature selon les principes de l'Evidence-Based Medicine
 - Colloques spécialisés multidisciplinaires en fonction des équipes auxquelles ils sont attribués (sarcomes, amputés, rachis, radiologie, etc.)
- Les symposia
 - 4 symposia annuels sont organisés par le Service d'orthopédie et de traumatologie, les jeudis en fin de journée
 - 4 symposia annuels sont organisés par le Département de l'appareil locomoteur (DAL) le jeudi en fin de journée
 - La Journée Romande d'Orthopédie (JRO), organisée chaque année en partenariat entre les Services d'orthopédie et de traumatologie des HUG et du CHUV
 - La Journée annuelle de Recherche TMBG (Translational Musculoskeletal Biomechanical Group), organisée en partenariat avec l'EPFL
- Les cours de formation interne
 - 4 cours annuels de médecine physique et réadaptation sont réalisés sous l'égide du DAL en collaboration avec les médecins de la CRR (SUVA)
 - 6 modules (éthique, économie de la santé, prise en charge de la douleur, prise en charge du patient âgé, prescription et gestion de l'erreur) sont proposés annuellement par le CHUV dans le cadre de la formation postgraduée
 -
- Cours pratique de dissection organisé avec le concours de l'Institut d'anatomie de l'UNIL
Cours proposé par le service OTR plusieurs fois par année. Il se révèle utile pour l'acquisition des connaissances de base, pour l'apprentissage des voies d'abord en orthopédie traumatologie, pour la réalisation d'interventions particulières ainsi que pour la préparation aux examens FMH

4.5 Formation structurée en externe

- Les cours de formation externes
 - Cours AO

- Cours AIOD
- Cours APO et stage dans atelier d'orthopédie (obligatoire pour l'obtention du titre FMH)
- Cours de radioprotection (obligatoire pour l'obtention du titre FMH)
- Cours d'expertise médicale (obligatoire pour l'obtention du titre FMH)
- Journées de formation de la SSOT
- Les congrès
 - Congrès annuel Swiss Orthopaedics
 - Congrès annuel EFORT
 - Congrès spécialisés nationaux et internationaux

Le Service OTR prend en charge financièrement le coût des formations obligatoires pour la formation FMH et le temps consacré aux formations obligatoires est comptabilisé comme temps de travail.

4.6 Bibliothèque

Tous les médecins ont accès à la Bibliothèque universitaire de médecine et peuvent bénéficier d'un système de prêt à distance (livres, revues papier et online 24h/24h, video, etc.). Les bibliothécaires offrent une aide personnalisée aussi bien pour la recherche documentaire (revues systémiques, choix de bases de données à l'interroger, etc.) que pour l'utilisation du logiciel de gestion des références bibliographiques Endnote.

Les médecins peuvent également bénéficier des communications scientifiques hébergées sur les site web de l'hôpital.

4.7 Recherche

Tous les médecins en formation sont encouragés à participer à la recherche clinique et fondamentale développée au sein du service en étroite collaboration avec d'autres institutions académiques. Sous la supervision d'un médecin-cadre, ils auront donc l'opportunité de mener à bien un ou plusieurs projets et de contribuer, en qualité de premier auteur, à la rédaction d'une publication scientifique originale ou à la réalisation d'un doctorat en médecine (MD). L'activité académique sera prise en considération lors des évaluations annuelles.

4.8 Modes d'enseignement

L'apprentissage est réalisé grâce à l'enseignement direct, théorique et pratique, dispensé par les médecins cadres et les chefs de clinique. Les médecins en formation apprennent à utiliser lors logiciels de planification des interventions.

L'UNIL et le CHUV développent en partenariat un « Centre des simulations » institutionnel qui permettra dans un proche avenir de promouvoir toutes les formes d'enseignement pré- et postgradués par le biais de tous les modes de simulation (virtuelle, robotique, cadavre, etc).

5 Evaluations

5.1 Evaluations en milieu de travail (EMiT) : Mini-CEX / DOPS

Les aptitudes (connaissances de base, prise en charge des patients, engagement, capacité au travail en équipe, résistance au stress, travail aux urgences, progression) sont régulièrement évaluées par les superviseurs directs, à une fréquence minimale de 4 fois par an.

5.2 Entretiens

Le chef de service reçoit individuellement, une fois par année, les médecins en formation pour évaluer la situation et réactualiser le cas échéant le plan de carrière

5.3 Evaluations

- Les évaluations bi-annuelles des médecins assistants et chefs de clinique / adjoint sont conduites de manière formelle, selon un calendrier préétabli. Elles contribuent à
 - Evaluer la progression de la formation et des connaissances en fonction des objectifs fixés
 - Donner un feedback quant aux prestations réalisées durant la période évaluée
 - Fixer de nouveaux objectifs
 - Satisfaire aux exigences légales (FMH) et réglementaires (CHUV)

- Actualiser et mettre à jour le plan de carrière
- Pour les MA et CDC adjoints, il est prévu un examen formel sur la base d'un cas clinique du service, choisi par le médecin référent et annoncé lors de l'entretien d'évaluation (formule examen FMH)
- Pour les CDC (dès l'obtention du titre FMH) l'évaluation est réalisée sous forme d'entretien.

La réussite de l'évaluation est indispensable à la progression de la formation au sein du Service OTR. Les activités et évaluations sont consignées dans l'e-logbook de l'ISFM/FMH.

6 Candidature

6.1 Date(s) pour déposer une candidature

La commission d'engagement du réseau de formation Vaud-Valais-Neuchâtel examine les dossiers de candidature déposés jusqu'au **15 novembre** lors de sa réunion courant décembre pour sélectionner les candidats retenus pour les auditions dans le courant du mois de juin de l'année suivante.

6.2 Adresse pour déposer une candidature par courrier postal

CHUV – DAL
Service d'orthopédie et traumatologie
Prof Alain Farron, Chef de Service
Av. Pierre-Decker 4
1011 Lausanne

Adresse électronique pour l'envoi du dossier en fichier PDF Isabelle.Pernet@chuv.ch



Tout autre format (zip, .exe) sera refusé

6.3 Documents à joindre à la candidature

- Lettre de motivation exprimant l'objectif professionnel
- Curriculum vitae (CV) complet, comprenant la date de naissance et la nationalité, avec un tableau récapitulatif de la formation post-graduée déjà accomplie
- Diplôme de médecin, certificats ISFM pour la formation accomplie, attestations
- Lettres de recommandation et référence
- Liste des éventuelles publications et travaux scientifiques

6.4 Critères de sélection / conditions requises pour être engagé

- L'accès à la formation au sein du Réseau est subordonné à une année préparatoire minimum. Celle-ci sera effectuée de préférence auprès d'un établissement du réseau de formation Vaud-Valais-Neuchâtel avec, au terme, l'obtention d'une lettre de recommandation du responsable de l'Etablissement et la réussite de l'examen chirurgical de vase dans le courant de l'année préparatoire (cf. pt 1.5).
- Une attestation de français niveau B2 minimum est nécessaire pour un engagement au CHUV.

6.5 Déroulement de la procédure de sélection

Les dossiers retenus sont soumis à la Commission d'Engagement du Réseau Vaud-Valais-Neuchâtel, seule habilitée à attribuer annuellement 6 nouveaux postes de formation. La sélection des candidats est effectuée dans un premier temps sur la base des dossiers et, dans un deuxième temps, lors d'un entretien pour les candidats retenus.

6.6 Contrat d'engagement

Chaque établissement du réseau établit son propre contrat d'engagement en fonction des rotations planifiées.

Au CHUV, un contrat annuel, lié au plan de formation, est établi par l'ADRH (Administration Des Ressources Humaines). Son prolongement est du ressort des médecins cadres du service formateur et de la Commission du Réseau sur la base de la progression du médecin.

7 Gestion et traçabilité

Date	Version	Rédaction	Validation / Relecture	Classement / Archivage
24.07.2019	A	Prof Alain Farron	Prof Alain Farron	Simone Kühner, responsable de communication du DAL